

Un concert de députés exige une loi sur les écoles de musique

SUBVENTIONS

Le Grand Conseil réagit au énième report du projet de législation de ce domaine. De gauche à droite, avec différentes méthodes, on met la pression pour faire avancer le dossier.

LAURE PINGOUD

Les députés commencent vraiment à perdre patience. En 2005, ils demandaient presque d'une seule voix au Conseil d'Etat de légiférer sur les écoles de musique non professionnelles du canton. Un cadre attendu avec impatience sur le terrain et indispensable sur le plan juridique, puisque les subventions sont tenues de reposer sur une base légale. Alors que ce dossier vient, une nouvelle fois, de patiner, les élus tentent de faire pression tous azimuts.

Vendredi dernier, le Conseil d'Etat a en effet annoncé le lancement d'un nouveau round de négociations avec les communes sur cette loi, qui vise à harmoniser la formation et les salaires des enseignants. Rappelons qu'une majorité d'entre elles - plus particulièrement les petites - s'était opposée au premier projet de la conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon, jugé trop coûteux.

Arbitrage du parlement

Face à cette inertie, le Vert Raphaël Mahaim - avec l'Alliance du centre et des députés d'A Gauche toute! et de l'UDC - menace de dessaisir le Conseil d'Etat du dossier. Il a déposé hier une initiative législative qui



JEAN-BERNARD SEBER

NÉGOCIATIONS

Le Vert Raphaël Mahaim a trouvé des alliances, ici auprès de Jean-Michel Dolivo (AGT) pour soutenir son initiative, qui confie au Grand Conseil la loi sur les écoles de musique.

confie à une commission du Grand Conseil le soin d'examiner un texte de loi rédigé à partir du texte d'Anne-Catherine Lyon, en tenant compte des critiques qu'il a suscitées. «C'est un moyen de pression pour que le Conseil d'Etat nous propose un projet solide. Si les négociations aboutissent, je

pourrais retirer mon initiative», explique Raphaël Mahaim.

Mais la formule ne fait pas l'unanimité. S'ils tiennent aussi à l'avancement du projet, les socialistes veulent croire au redémarrage des négociations. «Et l'initiative ne déploie pas des effets immédiats», souligne

Grégoire Junod. On comprend aussi qu'ils soient peu enclins à moucher leur conseillère d'Etat en la privant de son projet. Le radical Olivier Feller avance un autre argument: «Je crains que ce procédé soit complexe et risqué de crispier les négociateurs.» Ce défenseur des écoles de musique a choisi la voie de la résolution pour donner un signal politique en faveur de la loi.

Pas d'«usine à gaz»

Parallèlement, la droite demande des garanties financières et veut éviter de se doter d'une loi qui s'apparente à une «usine à gaz». «Les écoles de musique ont demandé un toit. Elle a fait une cathédrale alors que les communes ne voulaient qu'une chapelle, ironise le chef de file des radicaux, Frédéric Borloz. Si c'est trop compliqué, le projet ne passera pas.» Alors que les communes craignent pour leur porte-monnaie, la droite demande de trouver un cadre acceptable pour tous les partenaires, communes, canton et parents. ■

majorité. Elle demande au gouvernement de débloquer un crédit complémentaire afin d'honorer ses promesses. «On a dit à ces propriétaires, après expertise: «Vous avez le feu vert, vous pouvez y aller.» Va-t-on les pénaliser ensuite?» est intervenu le socialiste Jean-Robert Yersin. «Quand il n'y a plus, il n'y a plus!» a réagi le conseiller d'Etat Pascal Broulis. L'enveloppe de 8,5 millions du fonds a en effet été rapidement épuisée. Dépassé par le succès du programme, le Service de

l'environnement et de l'énergie (SEVEN) a gelé 300 dossiers. «Je ne peux pas ignorer les nombreux dossiers qui reposent sur la table du SEVEN, mais c'est une question de priorités», a ajouté le chef du Département des finances. Avec l'acceptation rapide de cette motion, le Conseil d'Etat doit envisager d'octroyer une rallonge. Mais, bémol, il dispose d'un délai d'un an pour répondre. C'est long, pour qui attend la poursuite des travaux.

LAURENCE ARTHUR

» Grand Conseil express

EUROPE Le canton doit marquer son soutien à l'adhésion de la Suisse à l'Europe, de manière à donner au pays les moyens de prendre part aux décisions communautaires, a demandé le député socialiste François Cherix. Son postulat a été renvoyé en commission. Pascal Broulis a rappelé que la question serait considérée dans le cadre de la

Conférence des gouvernements cantonaux. **GYMNASSE** Les députés ont voté hier en urgence un crédit de 8 millions afin de financer les locaux provisoires du onzième gymnase du canton. Situé à l'avenue de Provence, celui-ci accueillera 600 élèves dès la rentrée 2010.

FUSIONS Deux fusions de communes ont été entérinées

LA DÉPUTÉE DE LA SEMAINE

Tinetta Maystre, Verts



La députée Verte n'est pas en manque de répartie sur les dossiers écologiques. La réplique cinglante de

Tinetta Maystre (photo Chris Blaser), hier, a en effet mis un point final à l'envolée provocatrice du socialiste Jean-Michel Favez. Ce dernier fustigeait le parti écologiste pour son manque de soutien à la création d'une bande cyclable sur un tronçon de campagne pour un coût de près de 1 million de francs. Tinetta Maystre a alors répondu: «J'attends du Parti socialiste un soutien à l'environnement lorsque nous parlerons de la gestion des déchets.» Sachant l'opposition des socialistes au projet de taxe poubelle, ce mot fait sourire, comme il a fait taire le socialiste.

L. AUR

par les députés. La première concerne la future commune d'Echichens qui rassemble, outre Echichens, Colombier, Monnaz et Saint-Saphorin-sur-Morges. Même enthousiasme pour le mariage de Cully, d'Epesses, de Grandvaux, de Riex et de Villette, qui partageront le nom de Bourg-en-Lavaux.

AIDE D'URGENCE Un débat a animé les rangs des partis concernant l'aide d'urgence accordée aux requérants d'asile, dont certains résident dans le canton depuis plusieurs années. En réponse aux postulats de deux députés Verts demandant une amélioration de l'aide, le Conseil d'Etat a répondu qu'il fallait éviter d'établir un modèle trop attractif. Cette réponse a été acceptée.

L'Etat doit envisager de débloquer un fonds supplémentaire en faveur des propriétaires qui réclament leur subvention

Une lueur d'espoir ténue s'allume pour les propriétaires qui, comme Gérard Dutoit (24 heures de lundi), ont été contraints d'interrompre leurs travaux de rénovation écologique, faute d'avoir obtenu la subvention promise par l'Etat. L'objectif visé par les autorités étant d'encourager les économies énergétiques par l'amélioration de l'isolation du bâtiment. Hier, la motion du socialiste Laurent Baillif a été directement renvoyée au Conseil d'Etat à une large

Comment patients et soignants affrontent-ils la peur du cancer?

DÉBAT

Pour la Journée mondiale du cancer, demain, le CHUV organise une rencontre publique avec de nombreux intervenants.

La peur vécue à l'annonce d'un diagnostic de cancer; la difficile - et parfois mauvaise - communication de la nouvelle par le médecin; l'importance du soutien psychologique: autant de thèmes qui concernent, hélas, beaucoup de monde. Raison pour laquelle le Centre pluridisciplinaire d'oncologie du CHUV, que dirige le professeur Serge Leyvraz, a choisi d'y consacrer un après-midi. Le thème des thérapies alternatives du cancer sera aussi abordé, avec notamment le Dr François Chof-



PHILIPPE MANDEREA

Le professeur Serge Leyvraz, directeur du Centre d'oncologie pluridisciplinaire du CHUV.

fat. De même, celui de la mort et de l'approche spirituelle de la maladie, avec le professeur Alberto Bondolfi. «Pour appréhender la peur des autres, il faut

commencer par appréhender la nôtre», témoigne Marie-Laure Moine, infirmière en oncologie ambulatoire. Pour le Dr Pierre Hösli, oncologue à l'Hôpital du Nord vaudois, le médecin doit s'organiser pour prendre le temps nécessaire lorsqu'il faut communiquer un diagnostic de cancer.

«Ce n'est pas facile d'annoncer une mauvaise nouvelle. Nous devons aussi gérer nos émotions, affirme le médecin. Mais notre tâche prioritaire est d'informer, d'accompagner et de suivre les patients.»

F. BG

CHUV, Auditoire César-Roux, demain, de 13 h 30 à 18 h. A 17 h, conférence du professeur Didier Sicard sur les espoirs et les angoisses suscitées par la cancérologie contemporaine.

PUBLICITÉ

Votre épargne du 2^e pilier ne doit pas profiter à d'autres que vous !

Actuellement, on puise dans l'épargne-retraite des salariés pour payer les rentes du 2^e pilier. Cela doit cesser ! Un OUI le 7 mars préserve votre capital.

OUI

le 7 mars, pour un **2^e pilier solide**

www.rentes-equitables.ch